

Les membres des partis soi-disant adeptes de la libre entreprise n'évoquent le spectre du socialisme que durant les campagnes électorales, mais jamais lorsque les régions qu'ils représentent reçoivent les grosses subventions.

Qu'on me permette de dire en passant qu'on parle peu de certains succès remarquables de l'entreprise publique en ce pays. La Dosco vient d'enregistrer ses premiers bénéfices depuis plusieurs années; il y a aussi la Polymer Corporation, Air Canada et, enfin, l'Hydro de l'Ontario. Ces quatre sociétés ont fort bien réussi. On dit parfois aux membres de mon parti de renoncer à leurs mythes. Il faut chercher les véritables mythes, je crois, dans la rhétorique d'entreprise privée de la Chambre de commerce du Canada, qui trop souvent trouve des échos en cette enceinte.

Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je voudrais revenir à la scène locale et à ma circonscription. Je voudrais soulever une question liée à la construction de logements pour les citoyens âgés. La meilleure façon de présenter le sujet, c'est, je pense, de lire une lettre que j'ai reçue récemment d'un retraité de Port Moody, qui passe tout son temps depuis quelques années à mettre en branle et à diriger la construction d'un foyer pour vieillards dans sa ville. Voici une partie de ce qu'il dit dans sa lettre:

Monsieur,

J'ai fait parvenir un télégramme au ministre des Finances pour lui demander s'il serait possible d'exempter notre projet de la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif qui construit des habitations pour les citoyens âgés. Nous sommes rendus au troisième étage d'un édifice qui en comptera huit.

M. Benson m'a fait savoir que la mesure devrait être approuvée par le Parlement et voilà pourquoi je vous écris. Pourriez-vous nous aider en soulevant la question à la Chambre...

Le gouvernement provincial nous a accordé une subvention de \$270,500. Nous avons une hypothèque de \$506,370 de la Société centrale d'hypothèques et de logement avec un intérêt de 7½ p. 100. Cette hypothèque sera échue dans 50 ans et pendant ce temps-là les vieillards paieront 1.5 million en intérêt. Le gouvernement fédéral pourrait sûrement nous accorder l'exemption de 11 p. 100 à titre de subvention. Avec cet argent, nous pourrions ajouter diverses choses qui rendraient la vie des citoyens âgés plus agréable.

J'espère que vous acquiescerez à cette demande.

Je pense que cette lettre est bien éloquent et montre que cette taxe constitue un grave obstacle à des projets essentiels de ce genre, tels que des logements pour les citoyens âgés. Cet état de choses empêche la loi sur la SCHL d'atteindre son objectif. Cet homme trouve qu'il est ridicule que le gouvernement prélève un impôt sur les prêts qu'il consent, augmentant ainsi le coût de l'immeuble et empêchant l'achat d'autres locaux avec ces fonds. Cette

politique me semble inflationniste. Il y a aussi d'autres frustrations. Les paiements provisoires ou échelonnés n'arrivent jamais à temps ni en quantité suffisante pour empêcher la Légion canadienne qui, soit dit en passant, subventionne le projet, de demander à la banque des prêts provisoires pour la construction. Le coût des prêts provisoires de financement est de 9 p. 100 au lieu de 7½ p. 100, ce qui alimente l'inflation.

Ce n'est pas tout, monsieur l'Orateur. Le gouvernement désigne l'avocat qui doit régler les aspects juridiques de ces projets. L'avocat du gouvernement demande \$1,000 d'honoraires alors qu'un autre avocat ferait le même travail pour \$500. Voilà une autre cause d'inflation. Peut-être l'avocat choisi est-il un chaleureux partisan du gouvernement, mais il me répugne de faire pareille insinuation. De toute façon, cette personne de ma circonscription est tout à fait déconcertée de ce qu'elle a vu, tandis que le gouvernement n'a cessé d'exiger la contrainte de la part des autres. Cela me déconcerte aussi. Étant donné le surplus de 130 millions de dollars prévu dans ce budget, le ministre ne pense-t-il pas qu'un dégrèvement de 11 p. 100 serait approprié et apprécié s'il était appliqué aux projets d'habitation pour les citoyens âgés? Je pense que oui.

A propos du logement, je signale que je reçois un courrier de plus en plus volumineux de la part de chômeurs qui cherchent à loger convenablement leur famille. Je ne représente pas une région de marasme, loin de là. Ma circonscription est pleine de gens qui n'ont pas les moyens de loger leur famille convenablement comme ils le souhaiteraient, mais ce ne sont pas des gens pauvres. Même ceux qui ne sont pas pauvres au vrai sens du terme ont beaucoup de peine en ce moment à se trouver un logement convenable et décent. L'une des causes du problème, dans ma région, ce sont les prix exorbitants des terrains, du fait qu'ils sont situés sur la périphérie d'une grande zone urbaine. Le principal problème, cependant, c'est de trouver des fonds pour permettre à ceux qui ont besoin d'un logement de l'acheter. Les sources ordinaires de prêts sont tarées à cause du resserrement du crédit et des taux d'intérêt élevés. Malgré toutes les instances que notre parti a faites, le gouvernement n'a fait aucun effort pour encourager les institutions financières à affecter une certaine partie de leurs capitaux aux logements.

• (3.50 p.m.)

Nous avons entendu certains rapports décourageants sur les perspectives de mises en chantier dans les prochains mois. Cela s'a-